



PHOTO A.C.

PRÉVENTION

Attention aux chenilles processionnaires

C'est un fléau qui revient à chaque printemps et les premières observations semblent révéler « *une année de pullulation* ». Les chenilles processionnaires sont de retour et l'Office national des forêts, gestionnaire des forêts publiques, informe les usagers pour qu'ils adaptent leurs comportements, sur la

base d'éléments fournis par l'Agence régionale de santé (ARS). Urticantes, les processionnaires « *peuvent être à l'origine d'atteintes sur la santé des personnes* ». On les trouve en nombre dans les pins et leurs poils contiennent une toxine pouvant provoquer des irritations cutanées et oculaires. L'exposition à cette toxine peut aussi entraîner une gêne respiratoire. Pour se prémunir, l'ARS recommande de ne pas toucher les chenilles, d'éviter de fréquenter les zones infestées, de

ne pas les balayer pour éviter de créer un nuage de poils. En cas de contact, il faut prendre une douche, se laver les cheveux et laver les vêtements infectés à plus de 60 °C. En cas d'ingestion par un jeune enfant, l'ARS préconise de se rendre sans délais aux urgences. Enfin, les processionnaires sont également très dangereuses pour les animaux, qu'il faut surveiller de près.